

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de VOLNAY Du MARDI 09 SEPTEMBRE 2014

<u>Date de convocation</u> 04 septembre 2014	L'an DEUX MILLE QUATORZE Le neuf septembre à vingt heures trente minutes
<u>Date d'affichage</u> 11 septembre 2014	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Volnay, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christophe PINTO, Maire de la commune.
<u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13	<u>Etaient présents</u> : Mesdames et Messieurs C. PINTO – J-Y. LAUDE - F. FAUQUE - C. LALLIER – D. GRIGNON - P. MARSAL - E. BILLON - P. DURIEU - S. MEREAX – P-Y. LEGEAY - J. CARTIGNY - J. GILLES - I. BRETON Formant la majorité des membres en exercice <u>Absent(s) excusé(s)</u> : A. LAUDEREAU – C. BRÉAU <u>Absent(s) non excusé(s)</u> : néant <u>Secrétaire de séance</u> : E. BILLON Assistait également à la séance, P. DUVEAU, secrétaire de mairie

Objet 01 : Approbation du compte rendu de la séance du 07 juillet 2014

Chaque élu a reçu un exemplaire du compte-rendu de la séance du 07 juillet 2014 avec sa convocation. Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

Objet 02 : Consultation des communes au sujet de collecte bimensuelle (1 semaine sur 2) des Ordures Ménagères Résiduelles

Le SMIRGEOMES envisage de réduire sa fréquence de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles à une collecte bimensuelle à l'occasion du renouvellement du marché de collecte au 1^{er} avril 2015. A ce titre, il sollicite l'avis de l'ensemble des conseils municipaux du territoire.

Après en avoir délibéré et par 10 voix pour et 3 voix contre, le Conseil Municipal sur la base des informations transmises (données de levées annuelles), donne un avis favorable.

Objet 03 : Installation d'un appareil de tintement dans le clocher de l'église

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de procéder à l'installation d'un appareil de tintement dans le clocher de l'église. Il présente à cet effet un devis établi par la société GOUGEON à VILLEDOMER (Indre et Loire), 9 bis, rue du Paradis, d'un montant Hors Taxes de 750,00 €, soit Toutes Taxes Comprises de 900,00 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide d'entreprendre les travaux relatifs à l'installation d'un appareil de tintement dans le clocher de l'église,
- Retient le devis présenté par la société GOUGEON dont le siège social est à VILLEDOMER (Indre et Loire), 9 bis, rue du Paradis, d'un montant Hors Taxes de 750,00 €, soit Toutes Taxes Comprises de 900,00 €,
- Autorise Monsieur le Maire à signer le bon de commande ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier,
- Précise que les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux ont été prévus au compte 2313 du budget 2014.

Objet 04 : Réflexion sur l'aménagement du local ménage de l'école

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il serait judicieux d'aménager le local ménage de l'école pour y installer le lave-linge et le sèche-linge qui sont actuellement entreposés dans la salle des associations.

Après avoir pris connaissance de cette information, le Conseil Municipal charge Monsieur FAUQUE Frédéric, 2^{ème} Adjoint au Maire, Responsable des bâtiments communaux, d'étudier la question.

Objet 05 : Réflexions sur les projets et travaux à présenter à Madame Marietta KARAMANLI, Député de la circonscription, afin de solliciter des aides financières

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide de présenter à Madame Marietta

KARAMANLI, Député de la circonscription, plusieurs projets en vue de l'obtention de participations financières au titre des réserves parlementaires à savoir :

- VOIRIE : Sécurisation de certaines voies communales
- BATIMENTS : Transformation de l'ancienne école en espace culturel
Remplacement des huisseries de la mairie
- CULTURE : Implantation d'une bibliothèque municipale et aménagement d'une salle pour des activités théâtrales
- SPORT : Réalisation d'un terrain multisports
- CULTE : Réfection de la chapelle du cimetière

Objet 06 : Désignation d'un conseiller municipal pour assister dans ses fonctions le coordonnateur communal

Monsieur Christian LALLIER, Conseiller Municipal est désigné par l'assemblée délibérante pour assister dans ses fonctions le coordonnateur communal à l'occasion de l'enquête de recensement de la population qui aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015.

Objet 07 : Nomination de Mademoiselle GENEVAIS Stéphanie et de Monsieur DUVEAU comme assistants de fonction du coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2015

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 7 juillet 2014, le Conseil Municipal avait désigné Monsieur Joël CARTIGNY, en tant que coordonnateur communal pour l'enquête de recensement de la population en 2015.

Pour l'assister dans ses fonctions, Monsieur le Maire propose de nommer Mademoiselle GENEVAIS Stéphanie et Monsieur DUVEAU Philippe qui sont employés à la Mairie de Volnay.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide que Mademoiselle GENEVAIS Stéphanie et Monsieur DUVEAU Philippe assisteront le coordonnateur communal dans ses fonctions durant toute la durée de l'enquête pour le recensement de la population.

Objet 08 : Contrôle des installations de gaz combustible du groupe scolaire situé Route de la Roche à VOLNAY (Sarthe)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour des raisons de sécurité, il a été amené à faire intervenir la société SOCOTEC le 8 septembre dernier pour procéder à une vérification des installations de gaz combustible du groupe scolaire situé à VOLNAY (Sarthe), Route de la Roche. Le coût financier pour cette intervention s'élève à 280,00 € Hors Taxes, soit Toutes Taxes Comprises à 336,00 €.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Objet 09 : Délibération pour convention relative à la vérification périodique des installations électriques et des installations de gaz combustible du groupe scolaire situé Route de la Roche à VOLNAY (Sarthe)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'obligation faite aux communes de faire procéder à une vérification périodique des installations électriques et des installations de gaz combustible pour les établissements recevant du public par un bureau de contrôle agréé.

Il ajoute qu'en ce qui concerne le groupe scolaire situé Route de la Roche à VOLNAY, il sera donc nécessaire de prévoir un contrôle annuel des installations et il présente à cet effet une proposition de la société SOCOTEC, Agence du Mans, pour un montant par intervention de 207,00 € Hors Taxes, soit Toutes Taxes Comprises de 248,40 € pour la vérification des installations électriques et de 80,00 € Hors Taxes, soit Toutes Taxes Comprises de 96,00 € pour la vérification des installations de gaz combustible.

Il soumet également au Conseil Municipal le projet de convention établi par la société SOCOTEC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide de faire réaliser chaque année le contrôle technique des installations électriques et de gaz combustible du groupe scolaire situé à VOLNAY (Sarthe), Route de la Roche,
- Retient la proposition faite par la société SOCOTEC à LE MANS (Sarthe), 1, rue Thérèse Bertrand Fontaine, pour un montant par intervention de 207,00 € Hors Taxes, soit Toutes Taxes Comprises de 248,40 € pour la vérification des installations électriques et de 80,00 €, soit Toutes Taxes Comprises de 96,00 € pour la vérification des installations de gaz combustible,
- Accepte les termes de la convention soumise à son examen,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier,
- Précise que les crédits nécessaires à la réalisation de cette dépense ont été prévus au budget 2014.

Objet 10 : Compte rendu des réunions et des travaux du mois d'août et proposition afférentes le cas échéant

Réunion du SIAEP du Jalais le 26/08/2014

Monsieur Frédéric FAUQUE, 2^{ème} Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal, qu'au cours de cette réunion, le marché pour le renouvellement des canalisations d'eau a été attribué à la société CANAUEST et que la durée prévisible des travaux est de 3 mois.

QUESTIONS DIVERSES

1) Livret de bonne conduite et règlement administratif pour la cantine scolaire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le livret de bonne conduite et le règlement administratif du restaurant scolaire. Ces documents seront adressés prochainement aux parents d'élèves. Le livret de bonne conduite devra être signé par les parents et retourné à l'école avant le 19 novembre 2014.

2) Aménagement d'un arrêt car au niveau du lavoir communal

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il sera aménagé route du Grand Lucé au niveau du lavoir communal un espace pour permettre aux enfants scolarisés au collège du Grand Lucé de prendre le car en toute sécurité.

3) Aménagement de la cour de l'école

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que les travaux d'aménagement de la cour de l'école sont terminés et qu'ils ont été correctement réalisés par la société PIGEON.

4) Horaires du TIS

5) Demande de Monsieur Robert VALLIENNE

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de Monsieur Robert VALLIENNE, domicilié à VOLNAY (Sarthe), 4, place de la Mairie, qui sollicite la municipalité en vue d'obtenir l'autorisation de d'encasturer le câble électrique alimentant l'éclairage public en raison de travaux qui seront réalisés prochainement sur la façade de sa maison.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande

6) Recrutement d'un agent pour la cantine scolaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu à ce jour plusieurs candidatures concernant le poste d'Adjoint Technique pour la cantine scolaire. Ces différentes candidatures seront examinées en commission.

7) Etude Thermographique

Monsieur Frédéric FAUQUE, 2^{ème} Adjoint au Maire, Responsable des bâtiments communaux, présente à l'assemblée un devis d'un montant de 1.176,00 € T.T.C. de la société Alliance Energie à ANCENIS (Loire Atlantique), relatif à une étude thermographique pour le groupe scolaire situé Route de la Roche à VOLNAY (Sarthe). Il ajoute que la partie cantine scolaire et une des classes de ce groupe scolaire sont difficiles à chauffer.

Monsieur Frédéric FAUQUE informe également l'assemblée, que suite aux problèmes rencontrés récemment sur les installations de gaz combustible du groupe scolaire, dans le cadre de la garantie décennale de l'ouvrage, la collectivité pourrait être amenée à intenter une action en justice auprès du Tribunal Administratif de NANTES à l'égard de la société JOUVET à ALLONNES (Sarthe), titulaire du Lot : Plomberie sanitaire chauffage ventilation.

8) Rencontre avec Madame Amélie BESNARD animatrice du RAM

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier reçu de Madame Amélie BESNARD, animatrice du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), qui souhaiterait obtenir un rendez-vous avec les élus locaux pour présenter l'organisation du service RAM qui ouvrira prochainement ses portes au public.

9) Lettre ouverte à Madame la Préfète, aux élus territoriaux et locaux de la Sarthe

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une lettre ouverte adressé à Madame la Préfète, aux élus territoriaux et locaux de la Sarthe. Dans cette lettre Monsieur Michel DAUTON, Président de la FDSEA72 et Monsieur David BOURDIN, Président des Jeunes Agriculteurs informent les autorités que les produits agricoles utilisés dans les restaurants de collectivité et, en particulier les viandes sont le plus souvent des produits d'importation. Ils veulent donc faire prendre conscience aux élus de l'importance d'utiliser des produits issus des exploitations et des entreprises de la région ou à minima de France dans les restaurants de collectivités, ceci afin que la France puisse rester compétitive au niveau de l'agriculture et de l'agro-alimentaire face aux autres pays européens.

10) Rénovation du monument aux morts

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier reçu des Pompes Funèbres Générales à PARIGNE L'EVEQUE (Sarthe), ZAC de l'Auberdière. Dans cette correspondance Madame Sophie FLAMENT, Conseillère Funéraire, propose la rénovation du monument aux morts de la commune de Volnay par le biais d'un nettoyage et de la réfection des gravures.

Après avoir pris connaissance de ce courrier, le Conseil Municipal, considérant que le monument aux morts de

Volnay est entretenu régulièrement par les services techniques de la commune, décide de ne pas donner une suite favorable à cette demande.

11) Projet de parc éolien à VOLNAY

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courrier, reçu de la société VALOREN à NANTES (Loire Atlantique), ayant pour métier le développement de projets d'énergies renouvelables. Dans cette correspondance Monsieur Mickaël LELUDEC, Chargé d'Affaires, nous informe que la société VALOREN avait identifié la commune de VOLNAY (Sarthe) dans le cadre de ses recherches de nouveaux sites, car elle se situe en zone favorable du Schéma Régional Climat Air Energie.

Toutefois, après une étude plus approfondie de l'urbanisation de la commune de Volnay, il en ressort que la prise en compte de distance tampons de 500 mètres avec les habitations ne permettent pas de dégager d'espace suffisant pour l'implantation d'un parc éolien. Il est n'est donc pas possible actuellement d'envisager la mise en place d'un parc sur le territoire de la commune de VOLNAY.

12) Préparation du comice agricole cantonal de 2015

Une réunion aura lieu dans la salle des associations le mardi 23 septembre 2014 pour la préparation du comice agricole cantonal 2015 qui aura pour thème « Le blé, de la culture à nos assiettes ».

Seront conviés à cette réunion :

- Les élus municipaux
- Les agriculteurs
- Les Présidents des associations
- Les Commerçants et artisans.

Monsieur Jean-Yves LAUDE, 1^{er} adjoint au Maire, ajoute qu'il sera créé une association pour ce comice agricole cantonal de 2015.

13) Hôtel de l'étoile

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas à ce jour reçu de réponse de la Préfecture concernant la mise aux normes de l'établissement « Hôtel de l'étoile », situé à VOLNAY, 20 rue Principale.

14) Aménagement de l'ancienne école en espace culturel

Les travaux d'aménagement de l'ancienne école en espace culturel sont en cours et il faudra l'accord de la commission de sécurité pour ouvrir au public ce bâtiment.

En attendant les expositions et autres activités culturelles se feront dans la salle des associations ou dans la salle du Conseil municipal.

15) Constitution d'un groupe de travail pour la commémoration du 11 novembre 2014

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de créer un groupe de travail pour la commémoration du 11 novembre 2014 dont les membres seront les suivants :

- Monsieur Christophe PINTO
- Monsieur Frédéric FAUQUE
- Monsieur Joël CARTIGNY
- Monsieur Joël GILLES
- Madame Maryline LAUDE
- Madame Pascaline MARSAL

16) Mis en place d'un miroir à hauteur du numéro 33 de la rue Principale à VOLNAY

Madame Isabelle BRETON, Conseillère Municipale, demande si une décision a été prise pour la mise en place d'un miroir à hauteur du numéro 33 de la rue Principale. Monsieur Jean-Yves LAUDE annonce que les habitants d'en face ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas que ce miroir soit fixé sur leur mur

17) Travaux sur l'immeuble situé 25, rue Principale à VOLNAY (Sarthe)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis établi par Monsieur Michel CULPIN, Electricien, à la demande de Madame COSLADO Yolande, pour la suppression de l'alimentation électrique et de la partie plomberie de l'ancienne chaufferie du bâtiment situé 25, rue Principale à VOLNAY.

Madame COSLADO Yolande, nouvellement propriétaire de cet ancien bâtiment communal, sollicite la municipalité en vue d'une participation financière de la collectivité pour la réalisation de ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de participer pour la suppression de l'alimentation électrique et de la partie plomberie de l'ancienne chaufferie du bâtiment situé 25, rue Principale, à hauteur de 50 % du montant des travaux s'élevant à 96,00 € Hors Taxes, soit pour la somme de 48,00 € Hors Taxes.

18) Information sur les demandes de logement pour l'immeuble communal situé à VOLNAY (Sarthe), 3, résidence Henri Pasteau

19) Information sur une demande pour un stage T.I.G.

20) Rencontre des élus municipaux et du personnel communal

Le Conseil Municipal retient le mardi 7 octobre 2014 à 19h30 en mairie pour l'organisation d'une rencontre entre les élus municipaux et le personnel communal.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Mardi 07 octobre 2014 à 20 heures 30 minutes

Début de séance : 20 heures 30 minutes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Séance du 09 septembre 2014

Noms	Présents	Absents	Excusés	Signatures
Christophe PINTO	X			
Jean-Yves LAUDE	X			
Frédéric FAUQUE	X			
Amélie LAUDEREAU			X	
Céline BRÉAU			X	
Christian LALLIER	X			
Danielle GRIGNON	X			
Pascaline MARSAL	X			
Elodie BILLON	X			
Peggy DURIEU	X			
Sonia MEREUX	X			
Pierre-Yves LEGEAY	X			
Joël CARTIGNY	X			
Joël GILLES	X			
Isabelle BRETON	X			